

**Accident** du Mudry Cap 231  
immatriculé **F-GRSL**  
survenu le 7 juillet 2017  
à Jonzac (17)

<sup>(1)</sup>Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

<b>Heure</b>	Vers 11 h 15 <sup>(1)</sup>
<b>Exploitant</b>	Club
<b>Nature du vol</b>	Voltige aérienne
<b>Personne à bord</b>	Pilote
<b>Conséquences et dommages</b>	Avion endommagé
<i>Note: Les informations suivantes sont principalement issues du témoignage du pilote. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une validation indépendante par le BEA.</i>	

**Rupture du train principal droit lors de l'atterrissage,  
heurt de l'aile avec la piste**

**1 - DÉROULEMENT DU VOL**

À la fin d'une séance d'entraînement à la voltige d'une durée de vingt minutes, le pilote se présente en approche finale pour la piste 14<sup>(2)</sup>. Quelques mètres après le toucher, l'avion s'incline légèrement sur la droite. Le pilote poursuit la décélération et perçoit un « *craquement* » suivi de l'affaissement de l'aile droite sur la piste. L'avion fait un demi-tour sur la droite et s'immobilise sur la piste.

<sup>(2)</sup>piste 14 non-revêtue, 1 376 x 60 m.

**2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**2.1 Examen de l'avion**

Le train principal droit est fléchi. Le saumon de l'aile droite, peu endommagé, est en contact avec le sol. Dans le caisson du train droit, les cinq vis de fixation qui assurent la liaison entre le longeron et l'extrémité supérieure de la jambe de train sont rompues. Cette dernière est immobilisée dans un coin du caisson.

**2.2 Expérience et témoignage du pilote**

Titulaire d'une licence de PPL/A de septembre 2011, le pilote totalise 210 heures de vol dont 30 sur le type et 15 dans les trois derniers mois.

Il rapporte que l'approche était stabilisée et que le toucher des roues s'est fait en douceur. Lorsqu'il a perçu la légère inclinaison à droite, il a pensé à une crevaison du pneumatique. Il a tenté de conserver le plus longtemps possible les ailes à l'horizontale après le « *craquement* » côté droit. Il pense que cet avion a subi plusieurs atterrissages durs avec d'autres pilotes, ce qui aurait fragilisé la fixation du train.

## 2.3 Les conditions météorologiques

Le pilote indique que les conditions météorologiques étaient les suivantes :

- CAVOK ;
- vent calme ;
- température 30 °C.